



Note relative à la mission au Cameroun sur la comptabilité des matières

Dans le cadre de son programme d'activités arrêté par le comité d'orientation tenu le 26 mars 2019 à Libreville, une mission d'assistance technique d'AFRITAC Centre à la Direction Générale du Budget et à la Direction des normes et de la comptabilité matière s'est déroulée du 06 au 17 mai 2019 à Yaoundé. Les objectifs de la mission étaient : (i) Accompagner les autorités du Cameroun dans la mise en place de la réglementation sur la nouvelle comptabilité matières (ii) produire la réglementation sur la comptabilité matière (ii) rendre opérationnel la comptabilité des matières.

La mission a permis de préparer deux (2) projets de texte pour la mise en place du cadre institutionnel de la comptabilité des matières. Le projet de décret portant comptabilités des matières et le projet d'arrêté d'application.

Le projet de décret fixe le champ d'application aux entités publiques régies par les règles de la comptabilité publique. Il traite des points ci-dessous :

- La finalité, l'objet et le périmètre de la comptabilité des matières ;
- Les acteurs et l'organisation structurelle de la comptabilité des matières ;
- Les procédures de gestion administrative des matières ;
- Les procédures de gestion comptable-matières ;
- Le contrôle de la gestion des matières.

Un plan d'action pour l'opérationnalisation de la comptabilité matière renouvée a été convenu avec les autorités camerounaises.